



Assemblée générale

Distr. générale
8 août 2013
Français
Original: anglais

Groupe de travail à composition non limitée chargé d'élaborer des propositions visant à faire avancer les négociations multilatérales sur le désarmement nucléaire, aux fins de l'avènement définitif d'un monde sans armes nucléaires

Genève, 2013

Point 5 de l'ordre du jour

Élaboration de propositions visant à faire avancer les négociations multilatérales sur le désarmement nucléaire, aux fins de l'avènement définitif d'un monde sans armes nucléaires

Résumé¹

Débat dirigé par l'animateur² de la table ronde II, consacrée au thème «Vers un monde sans armes nucléaires»

Document soumis par le Président

1. La table ronde a été l'occasion d'un débat fort utile sur la nature des zones exemptes d'armes nucléaires, le rôle positif que ces zones ont joué et continuent de jouer, et certaines des difficultés rencontrées à cet égard. Concernant l'avenir, le débat a aussi porté sur la possibilité qu'offrent ces zones (et certains États ayant le statut de pays exempt d'armes nucléaires) de stimuler les efforts déployés pour éliminer les armes nucléaires.

2. L'une des invitées, M^{me} Gaukhar Muchadskova, maître de recherches au James Martin Center for Non-Proliferation Studies, a bien résumé la situation en indiquant que les zones offraient des solutions moralement satisfaisantes, sans être dépourvues de risques ni de difficultés. C'est dans leurs efforts concrets que résidaient les avantages les plus évidents de ces zones, qui aboutissaient à une limitation des endroits où des armes nucléaires pouvaient être déployées et mises au point, ainsi qu'à une restriction des possibilités de protection par des «parapluies nucléaires» à l'intérieur des zones concernées. Diverses obligations découlant des traités établissant des zones exemptes d'armes nucléaires sont venues étendre la portée du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) (ainsi en est-il des interdictions de déverser des déchets radioactifs) ou pallier les imprécisions perçues concernant les obligations existantes (notamment les obligations

¹ Ces réflexions sont présentées à titre personnel et n'ont pas de caractère officiel.

² M. Paul Wilson, Représentant permanent adjoint de l'Australie à la Conférence du désarmement.

énoncées à l'article premier du TNP, qui ne mentionnent pas explicitement la question de l'implantation d'armes nucléaires).

3. Quant aux mises en garde et aux interrogations exprimées pendant le débat, il a notamment été question de savoir si, à court terme, on pouvait aller plus loin dans l'établissement de telles zones. Les propositions visant la création de zones exemptes d'armes nucléaires (qui se trouvent à des stades d'élaboration très variables) dans les régions du Moyen-Orient, de l'Arctique, de l'Asie du Nord-Est et de l'Asie du Sud restaient à l'état de proposition. Certains participants ont exprimé leur préoccupation quant aux difficultés manifestement rencontrées pour obtenir, par le biais des zones, des garanties de sécurité négatives de la part des États dotés d'armes nucléaires qui sont parties au TNP. Quelques intervenants ont aussi révoqué en doute le rôle historique des zones dans le désarmement au sens le plus strict du terme, par opposition à leur rôle dans la non-prolifération.

4. Néanmoins, en ce qui concerne les deux premiers points, plusieurs interventions ont reflété le point de vue largement partagé selon lequel les réalisations passées et contemporaines obtenues grâce à ces zones étaient telles que la création d'autres zones pourrait contribuer significativement aux efforts déployés, à l'échelle régionale ou mondiale, en vue de l'avènement d'un monde sans armes nucléaires et selon lequel les relations entre les zones et les États dotés d'armes nucléaires parties au TNP restaient une composante importante du développement des zones existantes.

5. En ce qui concerne le dernier point, les réflexions d'ordre historique des deux invitées – M^{me} Gioconda Ubeda, Ambassadrice et Secrétaire générale de l'Organisme pour l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine et dans les Caraïbes (OPANAL), et M^{me} Muchadskova – et celles d'autres participants sur les contextes politiques dans lesquels certains traités portant création de zones exemptes d'armes nucléaires avaient vu le jour ont fait apparaître une perspective différente. Outre que les zones renforçaient les obligations découlant du TNP et en étendaient la portée de diverses manières, dans un esprit de confiance entre pays voisins, certaines zones avaient été créées spécialement pour répondre aux préoccupations afférentes au désarmement des régions concernées. De plus, dans toutes les zones existantes, des programmes d'armement nucléaire avaient été sérieusement envisagés, et même lancés dans certains cas, avant la création de la zone en question.

6. L'animateur a retenu de cette partie du débat plus qu'il n'en a été dit. Dès lors que les zones continuaient d'être assimilées à de simples instruments de non-prolifération, tant dans le passé qu'à l'époque contemporaine, leur potentiel en tant que véhicules du désarmement risquait d'être réduit. Il ressortait clairement des interventions de M^{me} Ubeda qu'il fallait encore un moteur, à savoir une communauté régionale qui, peu à peu, mobiliserait ses efforts en les axant sur la réalisation, à terme, d'un objectif commun de désarmement tant régional qu'international, apportant ainsi sciemment une pierre à l'édifice de la sécurité mondiale.

7. Cette notion de liens et de passerelles a été mise en relief tout au long du débat. Bon nombre de ceux qui ont pris la parole ont reconnu que les différences, en termes d'obligations et d'arrangements institutionnels, entre les zones rendaient la conjugaison des efforts difficile, mais non impossible. Certains d'entre eux ont rappelé les réunions entre les États de certaines zones et la Mongolie, en marge des conférences d'examen du TNP, et ont demandé si d'autres réunions de ce type pouvaient être organisées. Certains participants se sont aussi demandé si les États de zones particulières ne devraient pas collaborer plus étroitement, pendant les réunions mêmes tenues au titre du TNP. D'autres idées ont été avancées en vue de renforcer la coopération et la collaboration entre les régions concernées, notamment celle de créer des institutions similaires au sein des zones et de permettre à des pays comme la Mongolie ou à des pays dotés des lois constitutionnelles pertinentes (comme l'Autriche) de construire plus efficacement leurs propres passerelles.

8. Pour conclure, l'animateur a suggéré qu'il serait utile que le Groupe de travail à composition non limitée examine l'avantage qu'il y aurait à renforcer et exploiter davantage la coopération et la collaboration entre les zones existantes sur les points fondamentaux, et s'interroge sur les moyens à mettre en œuvre à ces fins. Les zones avaient des effets positifs concrets à l'échelle régionale; il était toujours possible de faire en sorte qu'elles en aient aussi dans le domaine politique à l'échelle mondiale, et des recommandations allant dans ce sens pouvaient s'avérer utiles.
